

LA FÊTE AU QUOTIDIEN

DES FÊTES EN TOUTE SÉCURITÉ

État d'urgence oblige et dans un contexte sécuritaire hexagonal particulièrement sensible, la Mairie, la Régie des Fêtes, les services de l'État, la police et les pompiers ont mis en place un dispositif de sécurité très renforcé pour que cette belle fête se déroule en toute sécurité pour les festayres et les familles.

Avant et durant toutes les Fêtes de la Madeleine, la sécurité est coordonnée depuis un poste de contrôle à l'Hôtel de police du département (PC Fêtes).

Des caméras à Très Haute Définition (vision à 360°), reliées au PC Fêtes, complètent la vidéoprotection pour sécuriser la fête.

Avec le dispositif Sentinelle, les Fêtes se déroulent chaque année sous très haute surveillance avec d'innombrables patrouilles de police et de militaires.

Pour signaler tout comportement suspect ou véhicule stationné à l'intérieur du périmètre des fêtes, composez le 17 (police nationale).

La sécurité des fêtes renforcée

MONT-DE-MARSAN Périmètre surveillé, forces de l'ordre et caméras supplémentaires pour les Fêtes de la Madeleine

JEAN-LOUIS HUGON
jl.hugon@sudouest.fr

Pour les Fêtes de la Madeleine (du 19 au 23 juillet), la préfecture des Landes et la mairie de Mont-de-Marsan ont défini un périmètre de sécurité au cœur de la ville, à l'intérieur duquel les mouvements des personnes et des véhicules seront étroitement surveillés.

Ainsi, pas moins de 28 points de surveillance (dont 16 à destination des piétons) seront établis pour empêcher tout acte malveillant dans le cœur de la fête. Avec sur les voies d'accès, des blocs de béton pour empêcher toute intrusion de véhicule lancé à grande vitesse, des barrières métalliques et des agents de sécurité (vigiles et policiers municipaux).

Les agents de sécurité exerceront une surveillance visuelle, sans se livrer à des fouilles systématiques, mais pourront demander aux visiteurs d'ouvrir leurs sacs. S'ils repèrent des personnes suspectes, ils se-

ront reliés par téléphone à la police nationale.

Dans ce périmètre, pour circuler à pied, pas de souci. En revanche, la circulation et le stationnement des véhicules sur le domaine public seront autorisés seulement entre 8 et 11 heures aux personnes ayant un laissez-passer, délivré par les services techniques de la ville (rue du Maréchal-Bosquet). Livraisons de biens et produits, accès aux riverains et aux professionnels seront autorisés uniquement à ces horaires. En dehors de ces périodes, tout véhicule garé sur la voie publique pourra être emporté à la fourrière.

En cas d'urgence

Les personnes demeurant en centre-ville mais n'ayant pas de parking privé ni de cour intérieure, sur demande aux services techniques, pourront bénéficier de trois places pour stationner dans les trois parkings municipaux (Midou, Saint-Roch, terrasses du Midou). Un ac-

EN CHIFFRES

310 policiers et gendarmes, 160 CRS, 120 à 130 policiers municipaux et vigiles assermentés, 17 douaniers, 80 personnes de secours (sapeurs-pompiers, Protection civile, Croix-Rouge et Samu) et 140 militaires du dispositif Sentinelle (envoyés par le ministère de la Défense, dans le cadre du plan Vigipirate).

cès qui sera également possible pour les personnes à mobilité réduite. Bien évidemment, s'ils rentrent chez eux dans l'après-midi, il leur est conseillé d'aller directement aux parkings, situés en majorité à l'écart de la fête, plutôt que de vouloir repasser par le centre-ville.

Les personnes qui travaillent dans le périmètre, mais qui n'ont pas accès à un parking privé ou d'entreprise, devront se garer à l'extérieur de ce périmètre.



Points de contrôle des sacs et des voitures et caméras de surveillance supplémentaires pour les fêtes montoises 2017.

ARCHIVES LOIC DEQUIER

En dehors de ces horaires (avant 8 heures ou après 11 heures), pour tout cas particulier (problème urgent de santé, soins à domicile, visite d'une infirmière, etc.), il faudra composer le 17 pour faire appel à la police nationale, qui prendra les personnes en charge.

Vidéoprotection renforcée

De plus, le dispositif de vidéopro-

tection dont est munie la ville en temps normal sera renforcé. Aux 17 caméras actuelles, seront ajoutés neuf autres appareils, du dispositif Sarise (Système autonome de retransmission d'images pour la sécurisation d'événements), fournis par la direction centrale des CRS (Compagnies républicaines de sécurité). Des appareils qui seront braqués sur les axes princi-

paux de la fête, à proximité des arènes, de la place Charles-de-Gaulle, devant la mairie, pont de l'hôtel de ville, rue du Maréchal-Bosquet, boulevard Sadi-Carnot. Ces caméras seront raccordées au dispositif centralisé du commissariat de police.

Les services des douanes, ferroviaires et la police aux frontières seront chargés de surveiller l'apport

d'alcool à l'entrée des fêtes (bagages et véhicules privés), afin de lutter contre l'alcoolisation massive et celle des mineurs. La préfecture rappelle qu'il est interdit de consommer de l'alcool sur la voie publique en dehors du périmètre des fêtes. Des vigiles surveilleront aussi le camping de Nahuques, où la consommation d'alcool sera interdite.